



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



INVITATION
PRESSE

IP

Mardi 19 décembre

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE POUR L'ESPE DE CAEN

Mardi 19 janvier, le recteur Denis Rolland, recteur de la région Normandie, recteur des académies de Caen et de Rouen, Chancelier des universités et Pierre Denise, Président de l'université de Caen Normandie signeront le renouvellement de la convention cadre relative à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Le renouvellement de cette convention s'inscrit dans la dynamique du renouvellement de l'accréditation de l'ESPE dont le dossier a été validé en janvier 2017 (1^{ère} accréditation 2013).

Il s'agit de définir les rôles respectifs de l'Académie et de l'ESPE, composante de l'université, concernant l'organisation des formations aux métiers du professorat (du 1^{er} et du 2nd degré) et de l'éducation, la participation de celle-ci aux actions de formation continue définies par l'Académie.

Ces formations initiales et continues portent des principes clés fondateurs de la collaboration des équipes de l'académie et de l'ESPE : co-conception des parcours de formation, co-intervention entre les formateurs de terrain et les universitaires, renforcement des dispositifs de formation inter-degrés.

La convention cadre a pour objet favoriser les réponses aux enjeux des métiers du professorat et de l'éducation.

Ceux-ci s'inscrivent dans un continuum de formation : la licence (pré recrutement), le Master MEEF (formation initiale universitaire adossée à une alternance forte et facilitée), la formation continue tout au long de la vie qui vise à proposer l'acquisition de nouvelles spécialités et compétences, mais aussi à nourrir la réflexion des enseignants en mobilisant la recherche.

Renforcer le développement d'une culture commune inter degrés, d'une culture de l'inclusion scolaire ; ouvrir la formation initiale et continue sur l'Europe et le monde ; promouvoir l'innovation et l'action culturelle ; les engagements pragmatiques portés par cette convention cadre et ses annexes sont au service de la mise en œuvre de dynamiques pédagogiques qui visent à faire évoluer les pratiques dans la classe dans l'objectif de faire progresser et réussir tous les élèves.

> RDV Mardi 19 décembre 2017 à 15h00 heures, salle du conseil

Université de Caen Normandie - ESPE de l'académie de Caen
186 rue de la Délivrande · Caen

CONTACT

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach

Responsable

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien

Assistante

02 31 30 15 03